

Démarches qualité : Le CRP Bretagne demande à tous les abatteurs de respecter leur parole

Depuis un an, les éleveurs de porcs, en situation difficile mais désireux de s'accrocher pour préparer l'avenir, se sont mobilisés ardemment pour imposer VPF comme marque nationale.

En mars 2011, une négociation s'est tenue entre abatteurs bretons et CRP Bretagne concernant les démarches qualité VPF et QT. Un accord est intervenu pour mettre en place le nouveau dispositif et notamment le cahier des charges QT (ajeunement, quai d'embarquement, utilisation d'aiguilles détectables, alimentation...), rémunéré par 2 centimes. Cela a été publiquement confirmé par les représentants de l'UBAP à l'Assemblée Générale du CRP en Juin 2011.

Si les nouvelles modalités VPF ont été mises en œuvre par la production conformément à ses engagements, tous les abatteurs n'ont toujours pas signé l'accord visant à officialiser la démarche qualité QT.

Aujourd'hui, COOPERL Arc Atlantique accepte de signer et KERMENE est ouvert à la réflexion.

Le CRP Bretagne n'accepte pas l'attitude de certains abatteurs qui, sous pression des dirigeants du SNIV-SNCP, ont pour ambition de désorganiser et de mettre au pas la production porcine bretonne. Le CRP Bretagne n'acceptera pas un affaiblissement du premier bassin de production porcine français en sortant du champ de la négociation régionale les dossiers ayant un intérêt concret pour les éleveurs (convention de marché, grille de paiement, démarche qualité régionale, etc...).

Vouloir envoyer ces dossiers d'intérêt majeur pour les éleveurs à INAPORC, c'est s'assurer, pour l'abattage, de régner en maître en provoquant la division et la confusion.